

ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES CHOEURS D'ENFANTS ET DE JEUNES

**Assemblée générale du 3 octobre 2009 Fribourgs
Rapport d'activité de la commissions musicale.**

Suite à la dernière séance 2007 - 2008 qui a réuni le comité et la commission musicale en date du 5 juillet 2008, nous avons écrit une lettre à tous les chœurs en date du 5 décembre. Cette lettre vous donnait quelques renseignements sur le nouveau comité, suite à la démission de Michel Andrey et de Claudine Cudré-Mauroux, quelques renseignements aussi sur l'encaissement des cotisations 2008 - 2009, et le fonctionnement du site internet.

D'autres sujets ont été traités dans cette lettre qui concernent spécialement la musique.

1) Organisation d'ateliers avec intervenants extérieurs.

Nous vous écrivions :

Dans le cadre d'un camp ou d'une journée chantante, votre chœur aimerait organiser un atelier sur des thèmes comme :

- jeux de voix, travail à la voix**
- Comment respirer, quand respirer**
- L'instrumentarium comme accompagnant ou orchestre seul.**
- Comment travailler, apprendre un chant avec des petits**
- Accompagner son chant de pas, de gestes, etc...**
- ou tout autre thème**

L'AFCEJ peut vous aider

- A se déterminer sur un thème et son contenu**
- A trouver un animateur**

Elle peut aussi prendre en charge certains frais comme, par exemple, le cachet de l'animateur

N'ayant reçu ni projet, ni demande au 10 novembre, j'ai développé le sujet auprès de la FFC en demandant un montant de 2000.- pour ces futurs ateliers, ce que nous avons obtenu.

Par la suite, nous avons attribué

un montant de 300.- fr à un chœur pour des cours de voix

un montant de 500.- fr à un autre chœur pour des cours dans le cadre d'un camp chantant.

Un montant de 600.- fr à deux chœurs qui se sont mis ensemble pour un projet à deux chœurs allié à des adultes

Un montant de 600.- à un chœur qui mettra sur pied en novembre deux journées de musique afro- américaine avec une animatrice ad-hoc.

Pour l'année 2010, veuillez faire vos demandes soit à la FFC, soit chez moi avant le 10 novembre en utilisant le formulaire proposé par la FFC et qui se trouve sur le site sous "partenariat"

2. Aide aux jeunes chefs

Nous vous écrivons :

Notre association compte un grand nombre de jeunes chefs, jeunes par leur âge ou par leur expérience. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place une structure d'aide pour ceux et celles qui se trouvent quelque peu désemparés devant tous le travail qu'exige l'animation et la direction d'un chœur d'enfants.

Nous sommes en train de constituer un réseau de chefs expérimentés qui sont d'accord d'apporter une aide aux chefs qui en sentaient, le besoin.

Durant cette saison, nous avons reçu un appel au secours de la part d'une jeune cheffe qui demandait de l'aide. Comme je n'avais personne d'autre sous la main, je suis allé moi-même donner trois séances de cours sur la musique, la direction, la tenue d'un chœur. J'ai fait un peu un travail de pompier et j'ai proposé à la cheffe en question de poursuivre son perfectionnement.

Je suis également intervenu pour aider une jeune cheffe qui a débuté avec des petits dans le cadre de deux de ses répétitions.

Je pense que cette manière de faire est bonne et peut faire avancer les choses. On ne remplacera pas, bien sûr, une solide formation au Conservatoire, mais...

Cet hiver nous développerons ce service en faisant ce qui n'a pas pu être fait l'an passé, c'est-à-dire faire paraître sur le site une liste de personnes disposées à assurer ce service.

3. Concours de chant du 1 mai

Nous vous écrivons :

Celui-ci aura lieu comme les années passées le vendredi 1 mai. les chœurs recevront une information plus complète en temps voulu.

Vous pouvez aussi trouver ces informations sur www.chant.ch/afcej.

Disons que cette année, nous avons mis le paquet concernant ce concours.

**Affiches
Pose d'affiches
Attachée de presse**

Bien sûr, on pourrait dire que c'est la manifestation de l'AFCEJ qui coûte de plus cher et n'est pas directement destinée aux chœurs

Il faut cependant dire que les actions qui entourent ce concours sont là pour encourager le chant collectif

Les lauréats ne reçoivent plus 8 séances de cours individuels mais de chant collectif à trois. A noter que les chanteurs professionnels qui donnent ces cours ont pu se rendre compte à quel point il est difficile d'apprendre à des enfants à chanter à deux voix et de réussir. ça mettra du baume au cœur des chefs de chœurs d'enfants.

Les sélectionnés sont invités à former un chœur qui bénéficie de 3 matinées de chant afin de présenter ces deux ou trois chants lors de la finale.

Il n'empêche que ce concours coûte assez cher et que nous devons nous limiter.

A noter que cette année, nous avons eu 340 chanteurs

Nous en avons eu 131 en 2006, 85 en 2007 , 265 en 2008

Pour les années précédentes, je n'ai malheureusement pas de statistique.

Quelques rappels pour terminer

- 1) Nous manquons de 1 à deux personnes à la commission musicale**
- 2) Il nous faudrait une personne au moins d'accord de nous représenter dans la**
- 3) On peut se sentir quelque peu éloigné de la FFC, mais il faut reconnaître**
- 4) N'oubliez pas de faire vos demandes avant le 10 novembre. cela nous permettra**
- 5) Nos chœurs d'enfants méritent que l'on s'occupe d'eux de manière convenable**

Rueyres, le 2 octobre 2009 Hubert Carrel